

CINÉMA(/CINEMA,58) + MUSIQUE(/MUSIQUE,59)

+ LIVRES(/LIVRES,60) + SCÈNES(/THEATRE,28)

+ ARTS(/ARTS,99964) + IMAGES(/IMAGES,100296)

+ LIFESTYLE(/VOUS,15) + MODE(/MODE,99924)

+ BEAUTÉ(/BEAUTE,100215) + FOOD(/FOOD,100293)

POLEMIQUE

HIP-HOP, VALLS ENTRE DANS LA DANSE

Par Ève Beauvallet (<http://www.liberation.fr/auteur/15306-eve-beauvallet>)

— 2 novembre 2015 à 17:06

Annoncée par le Premier ministre, la création prochaine d'un diplôme national pour les danseurs de la discipline fait bondir certains chorégraphes, qui craignent une uniformisation des énergies.



«Répertoire #1», de Mourad Merzouki. Photo M. Dina



«C'est une très bonne nouvelle. Depuis le temps qu'on l'attendait ! Enfin !» Mourad Merzouki, chorégraphe et actuel directeur du Centre chorégraphique national (CCN) de Créteil et du Val-de-Marne, ne cache pas son enthousiasme. Le 26 octobre, lors de la commission interministérielle à l'égalité et à la citoyenneté réunie aux Mureaux (Yvelines), le gouvernement a annoncé l'instauration d'un diplôme national supérieur professionnel (DNSP) de la danse hip-hop. Un diplôme d'interprète, donc, porté par le conservatoire national supérieur de musique et de danse de Lyon, selon le calendrier suivant : une maquette pédagogique prévue pour mi-décembre, une décision d'habilitation rendue en juin 2016. Fissa.

Terrain de jeu

Pour Mourad Merzouki, associé au groupe de travail en cours de constitution, il était grand temps d'en finir avec ce «paradoxe» : alors que le hip-hop est une danse largement pratiquée par les Français, qu'elle suscite une forte adhésion du public (+35 % de spectateurs pour le festival Karavel, à Lyon), qu'elle

tourne et s'exporte à l'international (certaines compagnies hip-hop dépassent les 60 représentations par an, contre une moyenne nationale de 4,5), les danseurs ne bénéficiaient pas des diplômes d'interprètes déjà mis en place pour la danse classique, contemporaine et jazz. Quoi de plus logique que de parachever une reconnaissance institutionnelle, déjà amorcée avec la nomination, à la tête de deux CCN, de Mourad Merzouki et de Kader Attou (à La Rochelle) ? Et pourquoi se priver d'un outillage jugé nécessaire, selon Merzouki, à la structuration et à l'évolution des esthétiques ? «*A l'heure actuelle, reprend-il, je remarque que les danseurs hip-hop sont techniquement très bons, mais que le répondant artistique n'est pas toujours là.*» Un problème bientôt réglé, donc, avec en prime celui de la réinsertion professionnelle (grâce aux équivalences universitaires octroyées avec le DNSP). Alors, champagne ?

Pomme de discorde

Silence dans l'assemblée. Bruce «Ykanji» Soné inviterait plutôt à remballer les caisses. «*A part une poignée de chorégraphes institutionnels, personne n'en veut, de ce diplôme*», rétorque le fondateur de la Juste Debout School, à Pantin. Le DNSP est peut-être une vieille lune pour certains, mais pour d'autres, il relèverait plutôt de l'épée de Damoclès. Ou du coup de sifflet venant stopper la récré, terrain de jeu totalement libre grâce auquel le hip-hop français se serait érigé comme le plus dynamique au monde. Loin du «système» et proche du marché. «*Les danseurs français sont recrutés pour les plus grands shows -*

Madonna, Beyoncé -, enseignent et rayonnent à l'international. Vous croyez qu'ils ont eu besoin d'un diplôme pour se sentir autorisés à travailler ?»

Logiquement, le milieu reprend ces querelles intestines (entre hip-hop légitime et hip-hop dévoyé, underground et institution...) qui reviennent en gimmick depuis une vingtaine d'années. En effet, le premier groupe de travail constitué par l'Etat date de 1999... Et la dernière levée de bouclier, de 2013. Alors que le ministère travaillait à la mise en place d'un diplôme d'Etat de professeur de danse hip-hop, un collectif baptisé le Moovement avait lancé une pétition réunissant près de 4 000 signatures, contre *«une réglementation [...] qui mettrait fin à la richesse culturelle d'un mouvement encore naissant et en pleine ébullition»*. L'amertume est encore au rendez-vous, vis-à-vis de décisionnaires en mal de *street credibility*, qui maintiendraient les acteurs du hip-hop à l'écart des plans et entendraient réguler une pratique dont ils ignoreraient tout.

Car la première pomme de discorde est bien celle-là : la constitution d'un groupe de travail jugé déconnecté des réalités du milieu. Breakeuse aujourd'hui chorégraphe de la Compagnie Par Terre, associée au Théâtre national de Chaillot à compter de 2016, Anne Nguyen se dit *«sidérée»* d'entendre toujours les mêmes noms circuler. Soit ceux, pour l'heure, de Mourad Merzouki, Kader Attou ou d'Anthony Egéa, chorégraphe bordelais et directeur d'un centre de formation professionnelle pour interprètes hip-hop. Des noms qui, visiblement, ne passeraient pas le test ADN. *«Pour réfléchir sur les questions du hip-hop, ce serait peut-être pas mal de travailler avec les gens du hip-hop, non ? tranche-t-elle. Mourad et Kader sont tout à fait légitimes dans leur domaine - celui de la*

scène - mais ils ne se sont jamais mêlés aux danseurs hip-hop dans les battles ou les entraînements, ne connaissent pas bien les différentes esthétiques qui font la richesse de la danse hip-hop et ne voient les choses que de l'extérieur, d'un œil technique.»

Un diagnostic partagé par David Colas, danseur, chorégraphe, formateur basé à Marseille et associé à la célèbre émission télé des années 80, *H.I.P H.O.P* : «*Qui va valider ? Marie-Claude Pietragalla ? Et selon quels critères ?*» Le ministère le souligne : gare aux procès d'intention, le groupe n'est pas encore définitif. Et Mourad Merzouki dit ne pas imaginer un diplôme sans une complémentarité des approches et une pluralité de voix.

«ADN rebelle»

Mais, invités ou non à s'asseoir à la table, beaucoup redoutent la pasteurisation. Comment faire entrer dans les schémas institutionnels (si ce n'est au forceps) une pratique à l'enseignement souple, qui revendique son «exception» culturelle ? Quid de l'absence de hiérarchie dans l'apprentissage, de la dimension collective des pratiques, de la place majeure de l'improvisation, de la vingtaine de techniques hip-hop différentes ? Mourad Merzouki plaide pour de «*nouveaux dispositifs*» : «*Et pourquoi pas des battles dans les conservatoires ? J'y serais favorable.*» Les dents grincent... «*Regardez ce qui s'est passé avec la danse jazz !*» s'exclame David Colas. En chœur avec Bruce Soné : «*Des milliers de diplômés ont été délivrés dans cette discipline. Les danseurs n'ont pas été mieux formés et le jazz a disparu. Dans l'indifférence totale. On n'a pas besoin de l'institution, c'est elle qui a besoin de nous.*»

A qui le disent-ils... On voit d'ici André Bercoff se frotter les mains. Dans une tribune publiée par *le Figaro* le 27 octobre, le polémiste persiflait contre cette «*rage étatique de tout récupérer dès l'embryon, dans des domaines dont la qualité, l'originalité et le talent sont dus essentiellement à leur ADN rebelle, marginal, souterrain.*» L'occasion, en effet, était trop belle pour ne pas récupérer le débat en faveur d'une critique globale de l'«Etat providence», de ce ministère-veuve noire qui tuerait les artistes en les bichonnant trop. Soit des tacles directement inspirés du brûlot de Marc Fumaroli (*l'Etat culturel: une religion moderne*, paru en 1991) et qui finissent par s'adresser au «*moindre graffiteur en mal de muraille [qui] se transforme en intermittent du spectacle*».

Souci de diffusion

Pourtant, le milieu hip-hop ne réclame pas le désengagement de l'Etat. Juste d'arrêter de se tromper de combat. «*Parce que là, c'est de l'argent jeté par les fenêtres*, reprend Anne Nguyen. *Au lieu de former des danseurs déjà opérationnels sur un marché saturé, pour entrer dans des compagnies qui ne tournent pas (la plupart font moins de trois dates par an !), on ferait mieux d'aider les artistes existants à se structurer pour pouvoir évoluer.*» En résumé : aucun problème de formation, mais un gros souci de production et de diffusion. Si, donc, le hip-hop fabrique des brutes de technique mais tarde à sortir des atouts maîtres en chorégraphie, c'est parce que les compagnies seraient économiquement trop fragiles et qu'on ne leur accorde aucune seconde chance. D'où l'intérêt de multiplier plutôt les labos de chorégraphes, l'accompagnement administratif et les

projets d'aide à la structuration, comme Initiatives d'artistes en danses urbaines, porté par Chloé Le Nôtre à la Villette.

«Encore une fois, c'est fait à l'arrache», résume Anne Nguyen. Pour couronner le tout, le projet s'inscrit dans un calendrier qui fait monter la moutarde au nez. «Lorsqu'à quelques semaines des régionales, Manuel Valls vient aux Mureaux présenter le DNSP comme une main tendue aux jeunes de banlieue, je me dis que la France n'a rien tiré de ses erreurs passées», explique Karl Libanus, membre du collectif le Moovement. Marre du costume de Super Ghetto ? «Aujourd'hui dans les cités, on ne danse plus, on fait du business, conclut David Colas. Quand admettra-t-on que le hip-hop n'est pas qu'un pansement social pour banlieues défavorisées ?»

[Ève Beauvallet \(http://www.liberation.fr/auteur/15306-eve-beauvallet\)](http://www.liberation.fr/auteur/15306-eve-beauvallet)

LES FLOWS DE LA RAMPE

[\(/musique/2015/11/20/les-flows-de-la-rampe_1415029\)](/musique/2015/11/20/les-flows-de-la-rampe_1415029)

21-27 NOVEMBRE

[\(/musique/2015/11/20/21-27-novembre_1415026\)](/musique/2015/11/20/21-27-novembre_1415026)